

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Domaine : 7 – finances
locales

Sous-domaine : 7.5 -
subventions

Objet : modification du
plan : approbation projet -
demande de subvention
auprès du conseil
départemental de l'Aude, de
l'Etat, de la Région Occitanie
pour travaux d'aménagement
de la place de la mairie et ses
abords

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 13

Date de convocation :
10/12/2025

Date de publication de la
présente délibération :

La convocation du CM et le
compte-rendu de la présente
délibération ont été affichés
conformément aux articles L
2221-7 et L 2121-7 du
C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 011-211102439-20251218-DELIB202534-DE

République Française

Commune de Montferrand

Délibération du conseil municipal

Séance du 16 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le seize du mois de décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, RICARD Rachel, FONQUERGNE Virginie, Mrs ALBOUY Julien, MARSAC Alain, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusés : Mrs GILIS Frédéric, Régis PUGINIER

Secrétaire de séance : BILLIATO Lucie

Mmes RICARD Rachel, FONQUERGNE Virginie quittent la séance à 20h.
Mr ALBOUY rejoint la séance à 20h30.

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'aménagement de la place de la mairie, du chemin du Saoulou, du chemin du Barri Pitchou et du chemin du Moulin est maintenant abouti.

L'ensemble de ces travaux ont été estimés à 544 401,52 € HT. Quatre tranches d'exécution sont prévues, de 2025 à 2028.

La première phase est orientée sur la place de la Mairie et le chemin du Moulin pour un montant HT de 191 701.22 €.

Il propose d'accepter ces travaux et de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental de l'Aude, de l'Etat et du Conseil Régional d'Occitanie.

Le plan de financement serait le suivant :

. Subvention du Conseil Départemental 11 :	57.510,00 €
. Subvention de l'Etat :	67.095,00 €
. Subvention de la Région Occitanie :	16.668,00 €
. Autofinancement :	50.428,22 €
TOTAL :	191 701.22 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son président et après en avoir délibéré, décide :

- D'accepter les travaux l'assemblée d'aménagement de la place de la mairie, du chemin du Saoulou, du chemin du Barri Pitchou et du chemin du Moulin pour un montant de 191701.22 € HT ;
- De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude d'un montant de 57 510.00 € ;
- De solliciter une subvention auprès de l'Etat d'un montant de 67.095,00 € ;
- De solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Occitanie d'un montant de 16.668,00 € ;
- D'accepter le plan de financement tel qu'établi ci-dessus ;
- De charger M. le Maire ou l'un de ses adjoints de toutes les formalités relatives à ce dossier.

Adopté à l'unanimité. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Signé par Mr Christophe PRADEL, maire, le 17 décembre 2025

